RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 31 octobre 2023

portant nomination d'une régisseuse, gérante des comptes nominatifs, au centre pénitentiaire de Caen-Ifs

NOR: JUSK2327750A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu le décret n° 2019-1184 du 15 novembre 2019 modifiant le code de procédure pénale (Partie règlementaire – décrets en Conseil d'Etat) et relatif à l'organisation et au fonctionnement des régies chargées au sein des établissements pénitentiaires de la gestion des comptes nominatifs des personnes détenues ;

Vu l'arrêté du 28 mai 1993 modifié fixant le taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et le montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2020 portant institution de régies de recettes et de régies d'avances des comptes nominatifs des personnes détenues ;

Vu l'arrêté du 31 janvier 2020 portant nomination des régisseurs d'avances et de recettes, gérant des comptes nominatifs des personnes détenues ;

Vu l'ordonnance n°2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2022 relatif à l'organisation du service des comptables publics ;

Vu l'agrément du comptable public assignataire pour la nomination de la régisseuse titulaire et de la mandataire suppléante en date du 19 octobre 2023,

Arrête:

Article 1er

Madame Aurélie DREUX, secrétaire administrative est nommée en qualité de régisseuse titulaire, gérante des comptes nominatifs, au centre pénitentiaire de Caen-Ifs à compter du 02 novembre 2023.

Article 2

En cas d'absence du régisseur pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, Madame Annick DELATTRE, adjointe administrative est nommée mandataire suppléante auprès du centre pénitentiaire de Caen-Ifs, à compter du 2 novembre 2023, afin de réaliser pour le compte du régisseur toutes les opérations afférentes à la régie des comptes nominatifs.

Article 3

Le directeur de l'administration pénitentiaire est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié au comptable assignataire par Madame la directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes en sa qualité d'ordonnateur secondaire délégué.

Fait le 31 octobre 2023.

Le gafde des sceaux, ministre de la justice,

Pour le muistre par délégation,

Le cher du bureau de la synthèse,

G DUFNERR